

Face au vieillissement de la population et à l'augmentation des situations de perte d'autonomie, l'adaptation des logements devient un enjeu majeur des politiques publiques en matière d'habitat.

En 2026, MaPrimeAdapt' s'impose comme le dispositif central pour accompagner les particuliers dans leurs projets d'aménagement, avec un objectif clair : prévenir les chutes, sécuriser le logement et favoriser le maintien à domicile.

Cette aide unique s'adresse aux personnes de plus de 70 ans sans condition de dépendance, aux 60-69 ans présentant un niveau de dépendance reconnu (GIR 1 à 6), ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, sans limite d'âge. Elle concerne les résidences principales, qu'il s'agisse de propriétaires occupants ou de locataires du parc privé, sous conditions de ressources. MaPrimeAdapt' permet de financer jusqu'à 70 % du montant des travaux pour les ménages aux revenus très modestes, et 50 % pour les ménages modestes. Les travaux éligibles portent notamment sur l'installation de douches de plain-pied, de monte-escaliers, de rampes d'accès, de barres d'appui ou encore sur l'adaptation des circulations intérieures. Le dispositif prévoit un accompagnement obligatoire par un assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), garantissant la pertinence des travaux et la bonne utilisation des aides.

Le rôle clé des équipements et de la quincaillerie dans l'adaptation des logements. Au-delà des aides financières, la réussite d'un projet d'adaptation repose également sur la qualité des équipements et des matériaux utilisés. Dans ce contexte, la quincaillerie du bâtiment joue un rôle essentiel : systèmes de fixation sécurisés, équipements sanitaires adaptés, solutions d'accessibilité, éléments de sécurité et d'ergonomie font partie intégrante des aménagements recommandés. Des acteurs spécialisés du secteur du bâtiment, comme AFDB (Au Forum du Bâtiment), accompagnent les professionnels et les collectivités dans le choix de solutions techniques fiables, durables et conformes aux normes en vigueur. Leur expertise en quincaillerie et équipements du bâtiment contribue directement à la qualité et à la pérennité des travaux réalisés dans le cadre de MaPrimeAdapt'.

À l'heure où l'adaptation de l'habitat devient un enjeu social et territorial majeur, la combinaison entre dispositifs publics, accompagnement technique et équipements adaptés constitue un levier concret pour améliorer le confort, la sécurité et l'autonomie des occupants.